

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

MASTER EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master...). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

Compétence	Délivrer des médicaments et des produits de santé en garantissant leur qualité et leur conformité
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la conformité et la qualité des matières premières et des produits finis : lors de la réception, lors du stockage. • Fabriquer les préparations pharmaceutiques (magistrales et officinales) et parapharmaceutiques en respectant l'ordre, la précision, la rigueur et la propreté. • Assurer la traçabilité : lors des différentes étapes de production, lors du cheminement du grossiste au patient. • Conditionner et stocker les matières premières et les produits finis de manière à préserver leur stabilité (température, humidité, lumière...). • Ecarter de façon appropriée les produits périmés et/ou non conformes.
Compétence	Dispenser des soins pharmaceutiques afin d'améliorer la qualité de vie du patient
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation de confiance avec le patient. • Réaliser une analyse pharmaceutique : lors de la présentation d'une prescription afin d'évaluer l'adéquation du plan thérapeutique choisi par le médecin, lors d'une demande d'un médicament non prescrit. • Donner des informations, des conseils sur le médicament et/ou le produit de santé, et des conseils hygiéno-diététiques : lors de l'instauration d'un nouveau traitement- lors de la substitution d'un traitement existant, lors d'un renouvellement de traitement.

- Constituer et/ou mettre à jour le dossier pharmaceutique : lors de changements administratifs, lors de la découverte d'une intolérance, d'une allergie, d'un effet indésirable, lors de l'instauration et/ou de l'adaptation d'un traitement médicamenteux.

Compétence Effectuer un suivi pharmaceutique en accompagnant les patients nécessitant une surveillance thérapeutique afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité du médicament, identifier les patients à risque (personnes âgées, femmes enceintes...)

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- S'informer sur l'évolution de l'état de santé et sur l'apparition d'effets indésirables.
 - Vérifier le bon usage du médicament.
 - Collaborer avec les autres professionnels de santé.
 - Promouvoir les actions de prévention en santé publique en tenant compte des coûts liés aux soins.
 - Relayer les informations sur la santé émanant des institutions publiques : lors de la publication de nouveaux décrets- lors de campagnes de sensibilisation du public aux problèmes liés à la santé ou aux médicaments.
 - Fournir un support psychosocial en vue d'aider et de responsabiliser les patients lors de comportements à risque (tabagisme, alcoolisme...).
 - Encourager le patient à agir en vue de prévenir la survenue d'une maladie ou de comportement à risque (vaccination, MST...).

Compétence Gérer une structure dédiée aux manipulations des produits de santé afin d'en optimiser le fonctionnement

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- S'intégrer dans une équipe voire diriger une équipe.
 - Assurer la logistique de la structure (aspects pratiques, administratifs et économiques) : lors de l'établissement et la réception des commandes- lors de la mise à jour des stocks, lors du classement des produits- lors de la prise en charge des préparations magistrales et officinales.
 - Aménager les conditions de travail.
 - Créer, entretenir des relations humaines et solutionner les conflits.

Compétence Respecter la législation, la déontologie et l'éthique pharmaceutiques

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- Veiller au bien-être et à la sécurité du patient.
 - Appliquer la réglementation en vigueur dans le domaine de la santé.
 - Se comporter avec moralité, probité, dignité, honneur, discrétion.
 - Maintenir une confraternité entre professionnels de la santé.

Compétence Développer ses connaissances afin d'intégrer les avancées de la recherche pharmaceutique dans sa pratique professionnelle

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- S'informer sur les thérapies, les médicaments et les nouvelles avancées scientifiques en utilisant des outils de recherche adéquats : lors de la mise sur le marché de nouveaux médicaments ou produits de santé, lors de la publication de nouvelles recommandations de bonne pratique, lors de formations continues (congrès, symposiums, conférences, séminaires).
 - Interpréter de façon critique l'information : en différenciant les sources d'information commerciales et scientifiques, lors de toute mise en garde à l'encontre d'un médicament, association de médicaments ou de produits de santé.
 - Auto-évaluer l'évolution de ses capacités professionnelles.

Compétence Partager ses connaissances lors de tout acte pharmaceutique

- ACQUIS D'APPRENTISSAGE**
- Collaborer avec les membres de l'équipe.

- Communiquer les résultats de la recherche avec les professionnels et les patients.
- Adapter son langage à son interlocuteur (patient, professionnel...).